

**DEPARTEMENT DU TARN  
COMMUNE DE CUNAC**

**ARRÊTÉ N° AR\_2026\_024  
portant délégation de fonction à un Conseiller municipal,  
Monsieur Laurent SEGOND**

**Monsieur le Maire de la Commune de CUNAC,**

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire la possibilité de déléguer, sans toutefois se priver des pouvoirs en la matière, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil municipal,

Vu le procès-verbal de l'élection municipale du 15 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil municipal du 20 mars 2026 portant installation du Conseil municipal,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant les indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Monsieur Laurent SEGOND, Conseiller municipal délégué,

**ARRETE**

**Article 1 :** A compter du 20 mars 2026, Monsieur Laurent SEGOND, Conseiller municipal, est délégué pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences concernant :

- La communication sur Panneau Pocket,
- L'actualisation du site de la Commune,
- Les affiches et flyers.

**Article 2 :** Il est également donné délégation de signature à Monsieur Laurent SEGOND, Conseiller municipal délégué, pour signer tous actes et documents ainsi que tous courriers et pièces administratives relevant de ses délégations. Les actes signés au titre de l'article 1 devront porter le Nom, Prénom, qualité et mention de la délégation.

**Article 3 :** Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Monsieur Laurent SEGOND, Conseiller municipal délégué.

**Article 4 :** La Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et dont une ampliation est transmise au Préfet du Tarn et au Comptable de la Collectivité.

A CUNAC, le 07 avril 2026

Le Maire,  
Marc VENZAL

Notifié à l'intéressé le 08/04/2026  
Laurent SEGOND

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le 08/04/2026  
Publié ou notifié le 08/04/2026

